
BULLETIN N°365

OCTOBRE-NOVEMBRE 2023

A P R È S
A U S C H W I T Z



Union
des Déportés
d'Auschwitz

Isabelle Choko,
Présidente de l'UDA

6 Après la Shoah, la Vie !



3 Commémorations

16 La vie de l'UDA

25 Compte rendu

Chers camarades, chers amis,

Devenir Président de l'Union des Déportés d'Auschwitz est un immense honneur. Comme vous le savez, je suis un ancien déporté et j'ai à cœur de maintenir la tradition qu'un survivant puisse être, grâce à votre aide, à la tête de l'Union. Je voudrais honorer la mémoire de notre cher Raphaël Esraïl qui avait émis le souhait que je lui succède. Et j'ai une pensée très affectueuse pour Isabelle Choko qui nous a quittés le 21 juillet dernier au terme d'une cruelle maladie. Je la voyais souvent à la Commission des témoignages et j'ai eu la chance de la côtoyer à l'Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen. Ce camp où elle y a perdu sa mère résonne dans nos deux vies. Ce numéro de notre bulletin consacre une partie de ses pages à un hommage en sa mémoire.

Ce bulletin donne aussi toute sa place à l'intervention qu'a prononcée le 16 juillet devant le monument des martyrs juifs du vélodrome d'hiver, au nom de l'UDA, notre camarade Yvette Lévy, déportée dans le convoi 77 du 31 juillet 1944. Elle rend compte en particulier de la grande figure qu'a été Henry Bulawko qui présida l'Association des Anciens Déportés Juifs

de France, l'Amicale d'Auschwitz et fut le premier président de l'UDA. Nous avons écouté aussi notre camarade Esther Senot qui a donné une relation sensible des terribles épreuves qui l'ont frappée et dont elle s'est relevée.

Le Bureau de l'association enfin a pensé utile, en reprenant une tradition de notre revue, de restituer intégralement le compte de rendu de l'Assemblée Générale du dimanche 25 juin 2023 qui permettra à tous d'être au courant précisément des activités et des orientations de l'Union des Déportés d'Auschwitz. Un programme d'activité a été élaboré. Le Conseil d'Administration du 6 septembre dernier a procédé à l'élection du Bureau qui fait l'objet d'une mention page 24.

Il s'agit pour nous d'être très présents dans la commémoration du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz qui est aussi celui de la création de notre Bulletin. Nous avons juste le temps de nous mobiliser.

Je vous dis mon amitié.

Le Président, Victor Perahia

Sommaire

3 Commémorations

6 Hommage à Isabelle Choko

16 La vie de l'UDA

25 Compte rendu

26 Communiqué

27 Collecte

Ours

En couverture

Isabelle Choko.

PHOTO : FONDS FMS.

Directeur de la publication

Victor Perahia

Rédacteur en chef

Raymond Riquier

Comité éditorial

Le Bureau de l'UDA

Contributions

Victor Perahia, Yvette Lévy, Catherine Monjanel, Raymond Riquier, Christine Guimonnet, Bernard Grinfeld

Partenaires techniques

N° de commission paritaire

1124 A 07041

Graphisme Leitmotif Creative Studio

Impression et routage Presse Pluriel

Date Octobre-Novembre 2023

ISSN 1244-5673

Adhésion (pour adhérer au titre de l'année 2024, voir bulletin d'adhésion pages 19 et 20 à nous renvoyer dûment rempli)

Aidez-nous à tenir à jour le fichier des adhérents en nous communiquant tout changement. Nous avons changé d'adresse mail, écrivez-nous désormais à : contact@uda-france.fr (notre adresse maisonauschwitz@wanadoo.fr est toujours active).

U
D
A

U N I O N D E S D É P O R T É S D ' A U S C H W I T Z

7, rue Pécelet, 75015 Paris

01 49 96 48 48

contact@uda-france.fr

Association et inscription aux streamings : uda-france.fr

Patrimoine mémoriel, approche pédagogique : memoiresdesdeportations.org

Site pédagogique : shoaheduc.org



Monitrice aux éclaireurs israélites de France, Yvette Lévy s'occupe du sauvetage d'enfants juifs après la rafle du Vel d'Hiv. Internée au camp de Drancy à partir du 21 juillet 1944, elle est déportée le 31 juillet par le convoi 77 avec 1300 personnes au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Puis elle est transférée dans le camp de Kratzau dépendant du camp de concentration de Gross-Rosen. PHOTO : ALAIN AZRYA

Discours d'Yvette Lévy à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv

Madame la Secrétaire d'Etat,

Mesdames et messieurs les Elus,

Mesdames et messieurs les Présidents,

Monsieur le Grand Rabbin,

Mesdames et messieurs,

C'est la première fois qu'il m'est donné l'opportunité de m'exprimer lors de cette cérémonie officielle, ici même, à quelques centaines de mètres de ce qui restera pour nous le sinistre Vélodrome d'hiver.

Ce lieu où la tragédie des Juifs raflés par la police française, aux ordres de leur hiérarchie et du III^e Reich, les 16 et 17 juillet 1942, accomplit ce que le président Jacques Chirac qualifia « d'heures noires (qui) souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions ».

En cet instant, je pense à celui qui fut l'âme de cette cérémonie, notre ami Henry Bulawko. Avec l'association des anciens déportés juifs de France, puis avec le Crif, il fut son infatigable animateur. Henry Bulawko a été une grande figure de la mémoire de la Shoah, une figure trop souvent oubliée et qui pourtant a tant fait dès le retour des camps en 1945 et jusqu'à sa disparition en 2011.

Pendant plusieurs mois,
malgré le danger et le
climat étouffant qui régnait
à Paris, on accueillait les
enfants le dimanche pour
les divertir et garder vivant
le lien avec le judaïsme.

Alors que nous devons en premier lieu penser à renouer avec la vie, à reconstruire nos vies, il consacra la sienne tout entière au témoignage, à l'action, à la transmission, avec abnégation et avec une rare humanité. Il présida l'Association des anciens déportés juifs de France, il présida l'Amicale d'Auschwitz et il fut le premier président de l'Union des Déportés d'Auschwitz.

Nos archives, nos bulletins conservent la mémoire exacte de ces combats, et de ceux qui en furent les véritables porteurs, en vérité bien peu nombreux et confrontés si souvent à une société indifférente, voire hostile.

Les choses changèrent à partir des années 1990 et 2000. Beaucoup des pionniers de la mémoire avaient disparu ; d'autres nous rejoignirent. Mais nous ne devons pas ignorer le long chemin pour parvenir à cette reconnaissance, ni tous ceux qui y contribuèrent, parmi les survivants des camps ou les orphelins de la Shoah à qui nous devons beaucoup aussi, comme Serge Klarsfeld.

Tant de fois, je pris la parole lors des cérémonies sur le site du camp de Drancy en ces journées de commémoration au nom de mes camarades et du Crif. À chaque fois, le visage et l'action d'Henry Bulawko m'accompagnait et me guidait. J'y associe le souvenir de Jacqueline Keller et de Claude Hampel.

Mais nous ne sommes pas réunis ici en cet instant solennel pour quérir la lumière sur nous-mêmes. Nos voix sont au service de l'hommage aux morts et de l'interpellation des vivants, un hommage désormais porté par la République française.

Les 16 et 17 juillet 1942, la rafle parmi les familles juives de Paris et de région parisienne fit grand bruit et la conscience d'une véritable tragédie prit corps rapidement.

Avec mes parents et mes frères, nous étions Français et nous n'avons pas été ciblés ces jours-là. Pourtant, tous les Juifs

savaient désormais qu'ils étaient menacés. La peur s'imposa pour tous et tout le temps. La peur s'ajoutait à l'humiliation au quotidien, à cause du port de l'étoile jaune, des privations et de l'exclusion que nous imposaient le III^e Reich et l'État français.

J'avais 16 ans et je faisais partie des Éclaireurs Israélites de France.

Quelques jours après la rafle, le 20 ou le 21 juillet, mon frère Simon, chef de troupe aux Éclaireurs, m'a emmenée au QG de la rue Claude Bernard. Nous avons retrouvé Emmanuel Lefschetz et aussi, parmi d'autres, Gilberte Nissim, future épouse du professeur Ady Steg dont le père Martin fut l'un des fondateurs de l'Association des anciens déportés juifs de France.

Avec un autre jeune scout, DAIM son totem, nous sommes envoyés pour identifier les enfants qui avaient pu se cacher ou furent laissés seuls dans les appartements. Notre secteur, c'est la rue de la Roquette, de la Bastille jusqu'à la place Voltaire, là où un grand nombre d'arrestations eurent lieu.

Nous sommes partis toute la matinée, jusqu'à midi ou treize heures. Sur une feuille, j'ai tracé l'axe de la rue, pair d'un côté, impair de l'autre, avec les numéros des immeubles. En vis-à-vis, j'ai inscrit dans un rond le nombre des pauvres enfants découverts.

Le souvenir d'un enfant de 4-5 ans ne m'a pas quitté, aujourd'hui encore. Il ne voulait pas partir de chez lui. Il ne voulait pas manquer sa maman quand elle reviendrait. Malheureusement, elle ne pouvait pas revenir, déjà internée au Vel d'Hiv ou à Drancy avant d'être déportée et sans doute assassinée.

À la suite de notre relevé, les courageuses assistantes sociales des œuvres juives sont allées discrètement récupérer les enfants pour les rassembler à l'Orphelinat Rothschild.

Les scouts sont restés dans le local de la rue Claude Bernard. Pendant plusieurs mois, malgré le danger et le climat étouffant qui régnait à Paris, on accueillait les enfants le dimanche pour les divertir et garder vivant le lien avec le judaïsme. L'histoire sainte alternait avec la chorale, les bases du secourisme parmi d'autres activités. Et puis, nous nous séparions sur le Shema Israël et tout le monde repartaient vers 5 heures.

Je retrouverai en avril 1944 d'autres jeunes filles dans le foyer de la rue Vauquelin où le destin m'a conduit. Nous serons arrêtés par le sinistre Aloïs Brunner dans la nuit du 21 au 22 juillet, conduit à Drancy et déportés dans le convoi 77 du 31 juillet 1944.

En cette journée d'hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français, complices devant l'Histoire du projet criminel nazi, je tiens à évoquer également le souvenir des 23 000 déportés roms et sintis au camp d'Auschwitz-Birkenau. Il y avait parmi eux des dizaines de familles françaises rafles durant l'hiver 1943-1944 depuis le Nord et le Pas de Calais rattachés au commandement militaire de Bruxelles.

Dans la seule nuit du 2 au 3 août 1944, alors que notre convoi arrivait au camp, 3 000 Tsiganes, femmes, hommes et enfants, ont été assassinés à Birkenau. Nous fûmes transférés dans leurs baraquements demeurés vides, à quelques dizaines de mètres du Krematorium IV.

Le drame des Roms et Sintis d'Europe ne doit pas être oublié et leur sort ne saurait nous laisser indifférents. Ils furent la cible d'idéologies racistes et ce racisme-là, pas plus que l'antisémitisme n'a malheureusement disparu avec la fin de la Seconde Guerre mondiale.

J'ai toujours été fière d'être née Dreyfus, même si nous n'avions aucun lien avec le capitaine. Combien de fois je défiais le regard plein de haine de ceux qui exécraient la figure incarnée du symbole de l'antisémitisme en France depuis la fin du XIX^e siècle.

Après la Shoah, ce visage prit dans notre pays d'autres contours, des dizaines de milliers aux premiers rangs desquels figurent ceux des enfants du Vel d'Hiv, des camps de Pithiviers et de Beaune la Rolande, ceux de la maison de l'Ugif de la rue Vauquelin, de celle de Saint-Mandé ou d'Izieu, et de tant d'autres... Tous ceux-là à qui Serge Klarsfeld et le Mémorial de la Shoah rendent un nom et un visage parmi les 76 000 déportés juifs de France.

La Shoah est un drame aux conséquences insondables, dont les mécanismes et les ressorts sont spécifiques et ancrés dans

Face à la bassesse et à la
responsabilité du régime de
Vichy, [...] il y a la conscience
lumineuse et le courage
de ceux qui participèrent
à l'accueil et au secours
des Juifs de notre pays.

l'histoire de notre continent. Mais ils sont en même temps universels par certains aspects et à l'œuvre dans d'autres génocides qui ont marqué l'histoire de l'humanité.

Ne sous-estimons jamais la haine. Nous les survivants, nous avons connu le visage le plus sombre de l'Homme, au-delà de ce que l'imagination peut concevoir. La Shoah fut l'œuvre des bourreaux sanguinaires ; elle eut ses complices et ses témoins indifférents, ici comme partout.

Nous avons aussi vu ce que l'Humanité pouvait offrir de meilleur, au-delà des ressources insoupçonnées dont l'être humain est le dépositaire. L'un n'efface pas l'autre ; mais l'un et l'autre ont existé, et c'est aussi ce message là qu'il faut sans cesse transmettre.

Les Justes de France l'incarnent.

Face à la bassesse et à la responsabilité du régime de Vichy, de ceux qui en furent les dignitaires ou les rouages plus ou moins actifs, il y a la conscience lumineuse et le courage de ceux qui participèrent à l'accueil et au secours des Juifs de notre pays. Ceux qui ne firent que leur devoir comme ils le disent ; leur devoir sauva la vie de beaucoup quand le devoir des autres conduisit à la mort nos parents et nos enfants, nos familles et nos amis, tant d'anonymes et de figures illustres qui faisaient la France, la France des Lumières et des droits de l'Homme.

La conscience de la valeur de cet héritage est indispensable. Il l'est d'autant plus que depuis 2003, 12 hommes, femmes et enfants juifs ont perdu la vie en France à cause de la haine antisémitisme.

Pour la survivante de la Shoah et la citoyenne que je suis, le drame vécu par Sarah Halimi ou les enfants Sandler de l'école Ozar Hatorah de Toulouse, le drame vécu par chacun d'entre-eux, me révolte.

Alors que notre société se fragmente toujours un peu plus chaque jour, que les fanatismes de tous bords s'agrègent ou se superposent, puissent nos concitoyens de toutes origines demeurer protégés par un État de droit puissant et vigilant, qui empêche l'accomplissement de nouveaux crimes racistes et antisémitismes.

Célébrer la mémoire des morts est nécessaire ; endiguer de nouveaux drames est vital pour la République et pour la démocratie, nos biens les plus précieux.

Je vous remercie.

Yvette Lévy

Isabelle Choko, Présidente de l'UDA

Après la Shoah, la Vie !

Isabelle Choko est décédée à Paris, des suites d'une cruelle maladie, le 21 juillet 2023. Elle avait été élue présidente de l'Union des Déportés d'Auschwitz au mois de mars 2022. Chacun se souvient d'une femme à la vitalité remarquable, brillante, élégante, curieuse d'autrui.

M. Baguet, le maire de Boulogne-Billancourt où elle résidait, lors de l'hommage rendu en son hôtel de ville le 18 septembre dernier, a cité un entretien qu'elle avait donné en avril 2015 dans le bulletin municipal BBI : « Dans la vie on a toujours le choix. D'aimer ou de haïr, sachant que la haine ne détruit que celui qui la ressent. Moi, j'ai choisi ».

Une enfance heureuse

Elle est née Izia Sztrauch d'un couple de pharmaciens le 18 septembre 1928 à Lodz dans l'ouest de la Pologne. Sa ville d'origine, alors la deuxième au plan démographique, est surnommée la Manchester de l'Est, créée de toute pièce au XI^e siècle par l'Empire russe, pour en faire un grand centre textile, au prolétariat souvent miséreux. En 1939, Lodz compte 550 000 habitants, dont une forte minorité juive.

Izia Sztrauch est la fille unique d'une famille de la classe moyenne qui vit au centre de Lodz et dont la mémoire est peuplée de spoliations intervenues lors de la Première Guerre mondiale, en Mazodie, dans le sud-est de l'actuelle Pologne. Le pays a constitué un champ de labour de la guerre.

Ses parents dirigent une pharmacie. Jenta, sa mère, et ses deux sœurs tiennent trois pharmacies dans le centre-ville.

Elles ont pris leur nom de jeune fille pour réaliser un effet de réseau : elles sont les sœurs Galewska. Isabelle Choko voit ses parents faire des préparations médicinales et vendre des crèmes et des produits de beauté venus de Paris, la ville que sa mère lui recommande de connaître quand elle sera plus grande. La petite fille rêve de devenir chimiste. Elle a sous les yeux la vision, sans doute essentielle et rare à l'époque, de femmes qui travaillent et conduisent leurs affaires.

Sa famille a une conscience extrêmement nette de son appartenance à la communauté juive, mais sa pratique religieuse est faible. Ce sera une constante.



En classe dans le ghetto de Lodz, Isabelle à droite et son amie Irka devant elle. PHOTO : FONDS FMS.

À la fin de sa vie, Isabelle Choko ne changera en rien sa conviction. Le soir, avant de dîner, elle allumera un chandelier dont les branches extérieures seront dédiées à ses parents et la branche centrale à Stanislas son fils, décédé au mois de décembre 2018, deux mois après son mari, Arthur, des deuils très douloureux.

Ses parents choisissent pour elle une petite école atypique qui applique la pédagogie la plus moderne, laïque et mixte : Notre École. Elle apprend de sept à onze ans le français et la danse. Le matin, le petit-déjeuner est pris en commun, pour aider discrètement les camarades dans le besoin. Izia Sztrauch s'y révèle excellente. Elle brille avec son amie Irka, l'une des six rescapés de sa classe, qu'elle retrouvera après-guerre. Irka, qui avec ses parents va rejoindre les États-Unis par la Lituanie, la Russie et le Japon, juste avant Pearl Harbour.

Les années noires

La guerre survient le 1^{er} septembre 1939. À Lodz, comme ailleurs, les élites du pays sont détruites immédiatement ; et un ghetto est créé, dans le quartier le plus misérable, bouclé en avril 1940. Les trois sœurs et leurs enfants, avec la grand-mère, réussissent à s'installer au même endroit. Izia Sztrauch et ses parents coexistent dans 15 mètres carrés. Elle est inscrite de suite dans une école qui l'intéresse peu. Elle découvre l'hébreu, apprend des bribes de yiddish qu'elle n'a jamais pratiqué, lit beaucoup, surtout les grands auteurs.

Les femmes sont très nombreuses au ghetto. Les Allemands opèrent régulièrement des rafles que l'adolescente voit et craint. On se débarrasse des « inactifs ». On l'envoie travailler pour un salaire de misère. Elle tresse de la paille pour faire des chapeaux, puis elle tisse des rubans et rejoint un groupe de modistes. Sa grand-mère meurt en 1941, puis son père, cardiaque depuis longtemps, épuisé par le travail forcé et le chagrin, durant l'hiver 1942. Izia, grâce aux soins magnifiques prodigués par sa mère, arrive à résister à la diphtérie, à la jaunisse et à la typhoïde.

À la fin du mois d'août 1944, les Allemands évacuent le ghetto sous la poussée de l'armée soviétique. Dans le convoi qui les mènent au camp d'extermination d'Auschwitz II-Birkenau, rares sont les hommes, et Izia se souvient de marques de solidarité entre les mères. À l'arrivée, grâce à une indication d'un déporté chargé de réparer la voie d'accès à Birkenau, elle reçoit l'injonction : « va à gauche, à gauche c'est la vie ». Elle réussit à entraîner dans son mouvement sa mère, dont les cheveux ont dangereusement blanchi. Elles échappent au tatouage et sont prévues pour aller travailler dans le camp annexe de Valdeslust non loin de Bergen-Belsen.

Izia ne reste que peu de temps à Auschwitz II-Birkenau, suffisamment pour voir autour d'elle des morts vivants qui la terrifient, et pour découvrir l'existence des chambres à gaz et des crématoires. Elle se réfugie dans un monde à elle.

Valdeslust, près de Celle et de Belsen, est un camp de travaux forcés qui réunit des femmes venues de différents pays. Elle est affectée avec sa mère à l'entreprise de travaux publics Hochtief. Elle passe l'automne et l'hiver dans le froid intense et la faim, traverse dans ses marches avec ses compagnes, en robe rayée, des groupes de maisons où des familles haineuses semblent vivre normalement. Le travail est très harassant : porter et poser des rails, effectuer des travaux de terrassement. Vers la fin de janvier 1945, alors que le gel immobilise le chantier, elles sont transférées dans le mouvoir de Bergen-Belsen. Izia Sztrauch contracte le typhus que sa mère soigne encore, admirable d'amour. Épuisée, elle est contaminée à son tour et meurt une nuit de février 1945 dans les bras de sa fille après lui avoir demandé dans un délire de préparer la kacha, une bouillie de gruau de sarrasin. Le souvenir de ce moment essentiel restera intact et Isabelle Choko déposera une plaque à la mémoire de cette mère si protectrice dans un endroit réservé près de l'un des tumuli des suppliciés de Bergen-Belsen. Elle s'y recueillera le 26 avril 2015, lors de son dernier pèlerinage sur place.

Le 15 avril 1945, le jour de la libération du camp par les troupes britanniques, Izia Sztrauch ne pèse que 25 kilos. Opérée par un médecin militaire, elle est aidée par une religieuse française de la Mission Vaticane, Sœur Suzanne Spender, à qui elle griffonne le nom d'un oncle paternel, Zygmunt Sztrauch, qui vit encore peut-être à Paris.

Ma Mère

Jenta SZTRAUCH-GALEWSKA

née à Lodz en 1900

décédée à Bergen-Belsen
au mois de Mars 1945

allongée sur le sol
blottie contre mon corps

Isabelle Choko

Inscription sur une plaque à la mémoire de la mère d'Isabelle Choko



Convalescence en septembre 1945 dans le village de Lövestabruk, en Suède. PHOTO : FONDS FMS.



Championne de France d'échecs, 1956. PHOTO : FONDS FMS.

Elle est ensuite conduite en Suède dans un hôpital proche de Stockholm et poursuit sa convalescence dans le village de Lövestabruk qui accueille plusieurs rescapés, où elle retrouve sa cousine Hanka qui ira vivre en Belgique avant de s'en retourner en Pologne. Elle reçoit des nouvelles de la France, dont lui parlait tant ses parents, et se rend à Paris dans la famille de son oncle.

La revanche sur la mort et la Shoah

Bien vite, elle rencontre Arthur Choko et ils se marient, le 7 janvier 1946, elle est mineure. Trois enfants naissent de cette union indestructible : Marc-Henri en 1947, Nicolas en 1949, Stanislas en 1951. La revanche sur la mort, comme pour l'ensemble des rescapés des camps.

Isabelle Choko va également prendre soin de ses beaux-parents, maman Rosa et papa Jurek, un entrepreneur, également poète et auteur d'encre de chine réputées. Ainsi, elle les rejoindra en Israël où ils vivront quelques années,

lorsqu'ils affronteront des problèmes de santé. C'est une seconde famille qu'elle se crée.

Autodidacte, sans expérience professionnelle, dans un monde largement dominé par les hommes, Isabelle Choko doit travailler. Elle expérimente le démarchage dans le domaine des assurances, une activité qu'elle abandonne vite pour Trigano camping. Elle se consacre à la gestion de l'entreprise familiale, en train de péricliter.

Par ailleurs, elle se passionne pour les échecs, découverts au ghetto de Lodz. Elle entre au cercle Caïssa de Paris, réputé, se prépare à la compétition, affine son sens de la stratégie. Elle devient en septembre 1956 championne de France puis obtient en 1957 le 1^{er} prix du championnat du monde par équipes féminines. Elle considère que plutôt que de suivre une carrière aléatoire qui l'éloignerait de sa jeune famille, il lui faut songer à une vie professionnelle partagée avec Arthur son mari.

Une carrière brillante et diversifiée

Cette carrière débute pendant les Trente glorieuses par la création d'une société destinée à la fabrication d'articles de ménage, des ustensiles de cuisine au manche amovible, une société qui a connu un beau succès. Isabelle Choko crée aussi une ligne de vaisselle en mélamine pour enfants ornée de personnages d'émissions télévisées pour lesquels elle obtient des droits exclusifs. Une partie de ces objets est conservée au musée des Arts décoratifs.

Vaisselle en
mélamine
pour enfants,
années 1960.

PHOTO : FONDS FMS.



Avec son mari, ensuite, après un passage auprès des Houillères du bassin du Nord, en reconversion, elle crée avec l'appui des Charbonnages de France une société de restauration destinée d'abord aux mineurs, spécialisée dans les produits frais et ils créent une usine à Carvin.

À la suite de quoi, le couple reprend un restaurant à deux pas du palais de l'Élysée, puis se voit confier le restaurant Le Totem, au Musée de l'Homme, où Isabelle organise régulièrement des événements culturels, des expositions de peinture et des dîners-concerts. Et le couple, par son travail et sa créativité, élargit à chaque succès sa compétence. Arthur devient, en fréquentant d'ailleurs l'université, un spécialiste des vins. Il fonde un guide qui porte son nom. Isabelle approfondit sa connaissance en art. Elle devient experte en peinture haïtienne, dont elle conserve chez elle de magnifiques pièces.

Arthur Choko

Arthur Choko est pour Isabelle l'homme de sa vie : 72 ans de mariage et un long compagnonnage professionnel.

Né en 1923, décédé en 2018, Arthur Choko est originaire de Lodz, comme son épouse. Fils unique, il passe sa jeune enfance à Katowice, le pays du charbon. Sa famille subit

pendant la guerre un tribut terrible à Shoah. Son oncle Mietek est l'un des 21 survivants de Treblinka, suite à son évasion réussie du camp d'extermination de Treblinka III du 2 août 1943. Isabelle a contribué à la traduction de son livre *Evadé de Treblinka*.

La famille d'Arthur arrive en France en 1928 et connaît des années difficiles. Mais Joseph, le père de famille, créateur remarquable sur le plan technique, met au point des produits de grande diffusion, comme « le Furet », un brevet unique de déboucheur d'évier, lavabo, etc., céléberrissime et très rentable. Les Choko s'installent dans le quartier populaire de Saint-Maur-des-Fossés et Arthur est inscrit dans une école de commerce.

Survient le temps de la Catastrophe. Leur entreprise passe à un gérant français, ce qui est rendu obligatoire par l'Occupant. Les parents d'Arthur prennent un faux nom et s'installent jusqu'en 1945 à Domont, dans l'actuel Val d'Oise. Arthur, laissé seul pour des longues années a pris



Photo de mariage.
PHOTO : FONDS FMS.

le nom d'une amie, ce qui sera essentiel. À partir de 1942, il tente de passer en zone libre et parvient à franchir la Loire aux environs de Nevers. Il est vite arrêté, puis envoyé, menotté, dans le camp de travail très dur d'Ussel, dans une usine fabriquant des pièces pour les avions allemands Junkers. Il tente de prendre contact avec un ami de son père à Lyon mais il est alors envoyé dans le camp disciplinaire d'Auchère, près d'Égletons. Il rencontre dans sa cellule deux déserteurs allemands. Le camp, qui comprend des apatrides, compte nombre d'anciens soldats espagnols républicains qui l'aident à s'enfuir durant la soirée de Noël 1942 ; et il rejoint Lyon en se mêlant à des permissionnaires sans être contrôlé. Il reste chez son contact jusqu'en mars 1943 et travaille sous le nom de son amie puis, par nécessité absolue, rejoint le Chantier de Jeunesse n° 7 en Savoie. Il n'est pas dénoncé lors de la visite médicale. Fin 1943, doté d'une carte de militaire, il devient un « territorial » affecté à des travaux de déblaiement des ruines de bombardements à Amiens et sur la côte.

Isabelle Choko a réussi à faire, juste avant le décès de son mari en 2018, que l'administration reconnaisse sa détention dans un camp disciplinaire et son évasion de celui-ci. Ce fut un combat intime, essentiel à ses yeux, de simple justice.

L'engagement pour la mémoire de la Shoah

Comme beaucoup de déportés à l'aube de leur retraite, disposant de plus de temps, inquiets aussi de la montée du révisionnisme, Isabelle Choko, qui ne s'est que peu livrée en famille, s'engage pour le développement de la mémoire de la Shoah.

Elle prend une part active au sein du comité constitué à la fin de 1992 pour l'érection du monument du Père Lachaise, auprès de Bernard d'Astorg, d'Albert Bigielman, de Madeleine Montserrat et de quelques autres de ses camarades. Le monument est inauguré le 23 mars 1994 sous la présidence de Simone Veil.

Elle participe dès 1995 à des pèlerinages à Bergen-Belsen, et milite au bureau de son association avec des déportés venus de camps très nombreux, à l'histoire particulière, celle de la Shoah ou celle de la Résistance. Elle intervient chaque année de manière remarquable aux assemblées générales et à la commémoration de la libération du camp, au mois d'avril.

Elle est membre active du Cercle d'études pour la mémoire de la Shoah et de la déportation.

Elle co-préside également, avec Jacques Celiset, l'Afma, Association Fonds Mémoire Auschwitz, qui soutient de nombreuses actions pédagogiques, et en devient présidente d'honneur. Épuisée, elle ne peut, le 18 juillet 2023, participer aux cérémonies d'inauguration du mémorial de la gare de Bobigny, cette gare désaffectée qui est choisie en juin 1943 par le SS Alois Brunner pour remplacer celle du Bourget devenue plus vulnérable. Vingt-et-un convois y seront formés jusqu'à la Libération et 22 500 hommes, femmes et enfants y fouleront pour la dernière fois le sol de la France pour être assassinés. Dans ce projet qui a tant tenu à cœur à Isabelle Choko, l'Afma a financé l'ensemble des stèles commémoratives des convois partis de France.

Au sein de l'Union des Déportés d'Auschwitz, avec Ady Fuchs, elle anime au début des années 2000 la commission Témoins-Témoignages, et poursuit son activité sous la houlette de Victor Perahia quand son camarade prend la présidence de cette commission. Elle contribue par ses témoignages à diffuser la connaissance de la Shoah, le combat contre son oubli et sa négation, et l'éducation à la dignité.

Christine Guimonnet rend compte d'un témoignage pour lequel elle a accompagné des élèves de sa classe en 2013 au Mémorial de la Shoah :

« Elle commence... j'entends sa voix posée et douce, tranquille mais assurée, juste un peu ralentie par les années qui ont passé. Elle livre un récit tragique, où la volonté de vivre est présente en permanence. Avertir, donner du sens aux faits. »



Commémoration au monument à la mémoire des déportés de Bergen-Belsen au cimetière du Père Lachaise. PHOTO : FONDS FMS.



Discours du 11 mai 2014, avec Samuel Pintel et Francine Christophe, présidente de l'Amicale des Anciens Déportés de Bergen-Belsen. PHOTO : FONDS FMS.

Isabelle Choko lui indique : « Je ne témoigne pratiquement jamais de la même manière. J'adapte mon témoignage à l'âge et à la qualité de l'auditoire. Également à mes émotions du moment. Parfois aussi à l'actualité. Mais je ne suis pas là pour qu'ils aient pitié de moi, ni pour qu'ils pleurent. Je n'ai pas besoin de compassion sur mon sort de juive persécutée. Il faut leur faire prendre conscience de ce qu'est pour nous la mémoire, au nom de ceux qui ont disparu, qui sont morts en emportant l'idée que tout ce que nous avons vécu ne se reproduirait pas, puisque ceux qui allaient survivre pourraient parler, raconter. Mais notre punition de survivants est aussi celle-là : voir que la leçon n'a pas été tirée. Je souhaite avant tout qu'ils tirent la leçon de mon témoignage et qu'ils aient plus de courage pour affronter leurs propres difficultés, voire apprécient davantage le fait d'être libres et de pouvoir construire leur vie. »

Citons enfin un extrait du courrier sur ses élèves d'un professeur de lettres, écrit à la suite d'une autre intervention d'Isabelle dans une classe de collège, en 2009, et publié par le Cercle d'études de la déportation et la Shoah dans le Petit Cahier n° 13, en 2011 : « Mettre des mots sur ce qu'ils ont éprouvé en vous écoutant, sur des émotions, des sentiments, reste encore, pour eux, difficile. Je peux vous dire que l'adjectif qui revenait le plus souvent était « beau » C'est sans

doute paradoxal mais très juste. C'est beau parce que, au-delà de l'horreur, vous avez su faire passer l'espoir, l'amour de la vie qui se confond avec le combat essentiel et quotidien pour la justice ».

Isabelle Choko a été élevée au grade d'Officière de la Légion d'Honneur et nommée Chevalière de l'Ordre des Palmes académiques.

Elle possède une filmographie importante, à travers notamment des entretiens, dont le témoignage qu'elle a réalisé avec l'Union des Déportés d'Auschwitz en 2004. Elle a participé, auprès de Raphaël Esrail, son prédécesseur à la présidence de l'UDA, au projet de *Mémoire Demain* avec neuf autres de ses camarades. Ce projet très innovant, qui sert toujours aux visiteurs au camp d'Auschwitz-Birkenau, est fondé sur l'idée de faire parler les déportés dans les lieux de leur malheur et de détresse.

Elle a écrit plusieurs livres dont *Mes deux vies* (2004, Paris. Caractères), *La Jeune Fille aux yeux bleus* (2014, Paris. Editions Le Manuscrit), *Lodz 1939 « Notre école » Paroles de cinq rescapés* (2021, Paris. KomEdit avec le concours de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah) et *La Mort en échec* (2022, Paris. Grasset).



PHOTO : © ROBERTO FRANKENBERG

Les hommages

À l'occasion de son décès, Isabelle Choko a été saluée par le Président de la République, la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, et par les associations de mémoire telles que la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, l'Association Fonds Mémoire Auschwitz, l'Amicale des Anciens Déportés de Bergen-Belsen, et bien d'autres associations et personnalités telles que la Fédération Française des Échecs.

Hommage du président de la République

Elle était selon le titre de son autobiographie, « celle qui avait tenu la mort en échec ». Isabelle Choko, présidente de l'Union des Déportés d'Auschwitz, qui fut internée des camps de concentration pendant la guerre, et devint championne d'échecs à ses lendemains, s'est éteinte hier à l'âge de 94 ans.

Née Izabela Sztrauch à Łódź en Pologne, en 1928, son enfance fut bouleversée par l'irruption de la barbarie nazie lorsqu'en 1939 ses parents, pharmaciens juifs, furent privés de leur officine. Puis ce fut le ghetto, sa promiscuité et ses privations, dont son père ne réchappa pas. Au crépuscule de la guerre, alors âgée de 15 ans, elle fut déportée à Auschwitz, puis à Waldeslust et Bergen-Belsen, où sa mère mourut du typhus dans ses bras, quelques jours avant sa libération par les troupes britanniques.

Les conséquences du travail forcé, du froid, des coups, manquèrent d'emporter la jeune Izabela, qui après plusieurs mois de convalescence en Suède, rejoignit un oncle établi en France. Celle qui déjoua de si nombreuses fois la mort y reconstruisit sa vie. Alors qu'elle n'avait pour seul bagage que quelques notions de français, elle s'inscrivit à l'Alliance Française et, à force de détermination, passa avec succès son baccalauréat. Elle fit la rencontre d'un jeune homme, Arthur Choko, lui-même d'origine polonaise, qu'elle épousa, et donna naissance à ses trois garçons, Marc-Henri, Stanislas et Nicolas.

De fil en aiguille, d'une partie l'autre au détour de vacances en famille, se dévoila un talent hors-norme pour les échecs, dont elle avait appris les règles dans le ghetto. De simple loisir, le jeu se mua rapidement en passion, et à la pratique en club succéda rapidement les premières compétitions. En 1956, elle brilla lors du championnat de France de Vittel, qu'elle remporta haut la main, avant de représenter, l'année suivante, son pays d'adoption au premier championnat du monde par équipe féminine aux Pays-Bas.

Ce furent ensuite l'oubli de la Shoah, le négationnisme, la falsification et la résurgence de la haine, qu'Isabelle Choko prit pour adversaire. En 1994, elle concourut à l'établissement d'un monument en souvenir des déportés de Bergen-Belsen au cimetière parisien du Père-Lachaise. En 2005, elle publia *Mes Deux Vies*, son autobiographie, puis *La Jeune Fille aux yeux bleus* (2014), quelques années plus tard. Son dernier ouvrage, *La Mort en échec*, également autobiographique, fut comme un ultime manifeste, publié il y a quelques mois à peine, en janvier dernier. Avec un engagement constant auprès des collégiens et lycéens, elle continua de témoigner que perdure la mémoire. Isabelle Choko était devenue, en 2022, présidente de l'Union des déportés d'Auschwitz.

Le Président de la République salue la mémoire d'une figure de l'engagement pour la mémoire, et le parcours d'une femme de passion et de transmission. Il adresse à sa famille et à ses proches ses condoléances attristées.

Hommage de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Isabelle Choko, présidente de l'Union des Déportés d'Auschwitz, celle qui avait mis « la mort en échec », nous a quittés. Rescapée du ghetto de Lodz et du camp d'Auschwitz, nous perdons un témoin infatigable, engagé pour la transmission de la mémoire. Mes pensées à ses proches.

Hommage du Conseil représentatif des institutions juives de France

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Isabelle Choko, survivante de la Shoah, vendredi 21 juillet 2023, à 94 ans. Nous avons rencontré Isabelle en novembre 2021, à Paris, à l'occasion de la préparation de l'exposition *Lest We Forget - N'oublions pas*. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches. [...]

Son témoignage nous accompagne pour l'éternité.

En novembre 2021, Isabelle Choko nous a reçu chez elle, dans son appartement rempli de photos, de livres, et de peintures. Les souvenirs d'une vie. [...]

Quand on lui demande si elle a eu peur, Isabelle répond qu'elle a eu peur pour sa mère, mais jamais pour elle. Elle se souvient parfaitement de l'un des premiers miracles – et il y en aura tant d'autres – qui la sauve de la mort, sur la rampe de chemin de fer du camp. « Il était interdit de parler. Un homme s'est discrètement approché de moi sur le quai d'Auschwitz-Birkenau et m'a dit "Écoute-moi ! À gauche, c'est la vie, à droite, c'est la mort. N'oublie pas, la gauche c'est la vie, tu vas à gauche". »

Hommage de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

[...] Elle commence à témoigner de son expérience de la déportation en 2001 à la demande de sa petite-fille. Elle a par ailleurs été un membre très actif du comité de lecture de la collection de la FMS, Témoignages de la Shoah, de 2007 à sa disparition.

En 2014, Isabelle Choko fait paraître ses mémoires dans cette collection sous le titre *La Jeune Fille aux yeux bleus*. En 2021, elle avait rassemblé plusieurs témoignages de ses camarades d'école à Lodz : "Lodz 1939 "Notre école". Enfin, en 2022, elle fut élue présidente de l'Union des Déportés d'Auschwitz, suite au décès de Raphaël Esrail en janvier.

Hommage du Mémorial de la Shoah

[...] A partir des années 1990, elle commence à témoigner et s'engage au sein des associations de mémoire. Elle aura à cœur de défendre l'aide aux survivants, notamment déportés depuis l'Est et arrivés ensuite en France. Elle rejoint l'Amicale des Anciens Déportés de Bergen-Belsen, l'Association Fonds Mémoire d'Auschwitz dont elle devient présidente puis présidente d'honneur, et l'Union des Déportés d'Auschwitz qu'elle préside depuis mars 2022.

Invitée à s'exprimer lors de la cérémonie pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes tenue à l'Unesco le 26 janvier 2023, Isabelle Choko adressait cet appel vibrant : « Il faut donner à la jeunesse, dans sa diversité et sa magnificence, la possibilité de s'instruire et d'évoluer grâce à la culture, à l'éducation et à l'instruction, si elles sont fondées sur les plus hautes valeurs morales et non sur le culte de la violence, la haine et l'obscurantisme. »

Hommage de l'Afma

L'Association Fonds Mémoire d'Auschwitz est en deuil. [...]

Avec nos amies et amis de l'Afma, Association Fonds Mémoire d'Auschwitz et de l'UDA, Union des Déportés d'Auschwitz dont elle était aussi présidente, nous garderons au cœur l'engagement sans complaisance d'Isabelle.

Hommage de la Fédération Française des Échecs

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès d'Isabelle Choko, survivante de la Shoah et Championne de France 1956. [...]

Isabelle se construit une deuxième vie à Saint-Maur-des-Fossés et va fréquenter le club d'échecs. En 1954, elle rencontre Xavier Tartakower qui lui dédicace son dernier livre et prédit qu'elle deviendra Championne de France. Ce sera chose faite deux ans plus tard, Isabelle remportant le Championnat de France 1956 à Vittel. En 1957, Isabelle a représenté la France aux premières Olympiades féminines de l'histoire, aux côtés de son amie et autre grande dame des échecs français, Madame Chaudé de Silans.

Isabelle Choko a lutté toute sa vie contre l'oubli de la Shoah, contre le négationnisme, et contre toutes les formes de haine. [...]

La Fédération Française des Échecs partage l'émotion de toutes celles et ceux pour qui Isabelle Choko fut une source d'inspiration, et présente à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Hommage de l'Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen

Isabelle Choko a vu sa mère mourir auprès d'elle au début de 1945 dans le cloaque qu'était devenu le camp de Bergen-Belsen. Elle a tenu avec ses camarades à constituer en 1992 un comité pour l'érection d'un monument à la mémoire de tous les déportés de ce camp de concentration si particulier ayant accueilli les mourants de Dora et ceux des marches de la mort. Nous saluons la mémoire de notre camarade, une femme brillante qui aimait le partage et tenait à transmettre ce qu'elle avait vu et vécu en tirant les leçons pour demain.

Hommage du Times of Israel

[...] Isabelle Choko, une des dernières grandes témoins de la Shoah, présidente de l'Union des Déportés d'Auschwitz, est décédée vendredi dernier à l'âge de 94 ans.

Isabelle Choko était Officière de la Légion d'honneur (chevalière en 2007 et officière en 2016), Chevalier de l'Ordre national du Mérite et Chevalier des Palmes académiques. Elle avait publié une nouvelle autobiographie, son quatrième livre, dédiée à sa mère, en début d'année : *La Mort en échec*. Elle avait été invitée de l'émission *28 minutes* sur Arte en janvier pour en parler. « Continuez d'aimer et de rire », disait-elle aux élèves quand elle venait inlassablement dans les établissements scolaires témoigner de la déportation.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union des Déportés d'Auschwitz du 25 juin 2023

Le 25 juin de l'an deux mille vingt-trois, à quatorze heures, les membres de l'Association de l'Union des Déportés d'Auschwitz se sont réunis sur convocation de la présidente en Assemblée Générale Ordinaire, en application de l'article XI-3 des statuts de l'association, dans les locaux des Espaces Vocation de Paris, 92, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

En l'absence de la présidente Isabelle Choko et du secrétaire général Victor Perahia, tous les deux pour raison de santé, la présidence de séance est assurée par les deux vice-présidents Éric de Rothschild et Pierre-François Veil, tandis qu'Olivier Laliou, secrétaire général-adjoint est désigné pour suppléer Victor Perahia, lequel rejoindra l'assemblée lors du vote pour l'élection des membres du Conseil d'administration, sans toutefois reprendre sa fonction.

Les membres de l'assemblée ont élargé à leur entrée dans la salle la feuille de présence et remis la procuration dont ils disposent. Ces pièces sont vérifiées et certifiées exactes par les membres du bureau, le nombre de membres présents et représentés est de 105, l'Assemblée est légalement constituée et peut donc valablement délibérer.

Éric de Rothschild accueille les membres de l'Assemblée et rappelle l'ordre du jour. A cet égard, il signale qu'il n'y a pas matière à mettre au vote le compte rendu de l'Assemblée générale mixte du 25 septembre 2022, puisque toutes les résolutions ont fait l'objet d'un vote à cette date.

L'ordre du jour est ainsi le suivant :

- 1. Présentation du rapport moral de l'exercice 2022.** Le rapport est lu, en l'absence de la présidente par Eric de Rothschild, vice-président.
- 2. Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2022.** Le rapport est lu, en l'absence du Secrétaire général par Olivier Laliou, Secrétaire général adjoint.
- 3. Présentation du rapport financier** par Raymond Heimburger, trésorier.
- 4. Élection du Conseil d'administration.**

L'Assemblée générale a été ensuite consacrée à la lecture, à la discussion et à la mise aux voix des trois rapports statutaires. Ces rapports sont joints au présent procès-verbal en annexe, en ajoutant à cette dernière la liste des membres élus au Conseil d'administration.

L'exposé des résolutions, les débats et votes sont présidés par Pierre-François Veil, Vice-président de l'UDA.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport moral, l'Assemblée générale approuve ledit rapport à la majorité des voix.

La résolution est adoptée.

Résultat du vote

Voix **pour** : 71 Voix **contre** : 12 Abstentions : 5

Deuxième résolution

Après avoir entendu le rapport d'activité et après débat, l'Assemblée générale approuve ledit rapport à la majorité des voix.

La résolution est adoptée.

Résultat du vote

Voix **pour** : 70 Voix **contre** : 12 Abstentions : 4

Troisième résolution

Après avoir entendu le rapport financier et après débat l'Assemblée générale approuve ledit rapport à la majorité des voix, ainsi que la proposition de reporter, conformément aux dispositions légales des associations, en augmentation des fonds propres associatifs cumulés de l'UDA (augmentation des ressources propres durables.) l'excédent de 2 291€.

La résolution est adoptée.

Résultat du vote

Voix **pour** : 70 Voix **contre** : 12 Abstentions : 4

Election du Conseil d'administration

Il est procédé à l'élection, par bulletin secret, des 25 membres du Conseil d'administration, sur une liste totale de 34 candidatures, soit 5 pour le premier collège, dont chaque membre dispose de deux voix, et 29 pour le second collège, dont 10 nouvelles candidatures. Le résultat du vote, constaté par toute l'assemblée, renouvelle en partie la composition du Conseil d'administration, tout en confirmant le bureau actuel. La liste du Conseil élu est jointe en annexe. Après le scrutin, les membres du bureau décident, compte tenu de l'heure tardive, de reporter à une date à convenir la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Association qui élira le bureau.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le secrétaire de séance

Olivier Laliou

Les présidents de séance

Éric de Rothschild, Pierre-François Veil

ANNEXE 1

Rapport moral 2022 de la présidente de l'UDA

En l'absence de la présidente, souffrante, le rapport moral est lu par Éric de Rothschild, président de séance.

Mes chers camarades, mes chers amis,

J'ai été élue à la présidence de l'Union des Déportés d'Auschwitz à l'occasion des Conseils d'Administration des 7 et 21 mars 2022. J'ai eu la charge lourde de prendre la suite d'une personne très éminente dont le départ a suscité une très grande émotion, bien au-delà du cadre des anciens Déportés. Notre camarade Raphaël Esrail, comme secrétaire général puis président, a su mener avec force l'action de l'UDA pendant 25 ans. Il est décédé le 22 janvier 2022, sa femme Liliane Badour avait été emportée par la Covid le 1^{er} mai 2020.

Nous retiendrons de lui une double action très importante. Il a tenu, par des témoignages de nos camarades déportés enregistrés souvent avec Roger Herman, que je salue avec affection, à donner une assise documentaire à notre Association. Il a réussi également avec « Mémoire Demain » la création d'un document très original et très précieux qui replaçait dans le cadre exact de leur passage à Auschwitz-Birkenau 10 de nos amis qui ont pu donner chair à la description technique, juste, de ces lieux infâmes.

Sa deuxième action opiniâtre a été de réunir le plus d'enseignants et d'élèves possible pour que la Shoah soit mieux connue sur des bases qui allient Histoire et Mémoire, notamment par le moyen d'une base de données qui n'a pas livrée encore toutes potentialités, « Mémoires des déportations ».

De plus et enfin, quoiqu'affaibli, il a pris la bonne décision d'un déménagement rue Pécelet. Depuis, la modernisation de notre Association s'effectue. Celle-ci vous permettra de prendre les délibérations sereines des orientations de l'UDA dans le respect de nos origines.

Enfin, je forme personnellement le vœu qu'en 2025, c'est juste demain, nous avons juste le temps, vous vous mobilisiez pour que le 27 janvier soit une grande cérémonie et que nous soyons très présents par les contenus à offrir et par notre mobilisation à Paris et en province. Davantage, que nous soyons prêts à montrer notre histoire et notre identité lors de la Journée internationale des droits des femmes, nos compagnes ont été assassinées comme les hommes et leurs survivantes ont fourni un remarquable encadrement de notre Association. Qu'enfin nous soyons actifs lors de la Journée internationale des droits des enfants, en pensant à ces enfants et ces bébés dont le martyre a été un crime insupportable.

Je vous embrasse tous,

Isabelle Choko, présidente

ANNEXE 2

Rapport d'activité 2022 de l'UDA du Secrétaire général de l'Association, Victor Perahia

*Le rapport d'activité 2022
est présenté par le Secrétaire
général adjoint, Olivier Laliou.*

Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est l'heure des bilans, vous allez choisir dans quelques instants les administratrices et administrateurs de l'UDA, choix qui précédera l'élection à la présidence, et la composition du bureau. C'est donc un moment important de la vie de l'UDA, où il ne peut être question que de l'intérêt général de l'association, qui est dénommée Union. Ce dernier terme doit faire sens, et nous avons eu à cœur de le faire vivre pleinement durant l'année écoulée.

Vous le savez, la vie associative occupe une place de premier plan dans les domaines économiques, sociaux, culturels et bien entendu mémoriels par quelques 1,5 million d'associations actives. Pour Alexis de Tocqueville « Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère ; le progrès de toutes les autres dépend du progrès de celles-là ». Cette science s'est nourrie

en France des avancées démocratiques de la Troisième République, entre 1880 et 1905.

Le bilan doit donc éclairer ce qui lie nos actions, nos travaux et nos productions à la morale, par essence collective, soit des principes et valeurs visant la recherche d'un idéal. S'agissant de l'Union des Déportés d'Auschwitz notre idéal est clair : nous sommes réunis au nom de la mémoire de ceux qui ne sont pas revenus d'Auschwitz et au-delà des autres camps de mise à mort planifiée par les nazis ; nous sommes là pour faire de notre mieux afin de lutter contre l'oubli et d'œuvrer pour la transmission.

L'héritage militant

L'année 2022 s'est ouverte sur la disparition de notre très cher Raphaël Esrail, décédé le 22 janvier à l'âge de 96 ans. Le Président de la République a rendu un hommage public, lors de la commémoration annuelle de l'ouverture d'Auschwitz et de la Shoah devant le tombeau du Soldat inconnu le 27 janvier suivant, à ce grand témoin et militant de la mémoire de la Déportation et sa transmission, pour lesquelles il a joué un rôle essentiel. De nombreux témoignages des plus hautes personnalités de l'Etat et de la Communauté ont afflué sur son rôle éminent, lorsque Raphaël était Secrétaire général de l'Association, sous la houlette d'Henry Bulawko, pendant vingt ans, puis Président lui-même à partir de 2008.

Un numéro double de notre Bulletin Après Auschwitz qui lui est consacré, est paru à la fin de l'année.

La gestion du siège de l'UDA

Les derniers actes de gestion de Raphaël Esrail ont été de résilier le bail qui avait permis à l'Association de s'installer au 39 du boulevard Beaumarchais, devenu trop vaste pour l'activité constatée de l'UDA, de surcroît d'un coût très élevé. Malgré son état de faiblesse, après avoir dénoncé le bail du boulevard Beaumarchais, il avait manifesté l'idée, après l'avoir visité, que l'appartement de la rue Pécelet puisse être le nouveau siège de notre Association. Après son décès le déménagement du siège a été réalisé dans l'appartement légué à sa mort par notre camarade Madeleine Roland au 7 rue Pécelet à deux pas de la mairie de 15^e arrondissement.

Une partie du legs de notre camarade, constitué par une maison de campagne sise à Fericy près de Fontainebleau, a été mise en vente pour 240 000 euros, un prix bien supérieur à l'estimation initiale de 190 000 €. Ce legs immobilier et financier important a été reçu par l'association. Il a été souligné par tous que cet apport important ne serait consacré qu'aux activités de l'UDA, lors du conseil d'Administration du 6 juillet 2022. La deuxième partie de l'exercice 2022 a été consacrée de la sorte d'abord au déménagement de l'appartement destiné à devenir no-



U
D
A

Adhésion pour l'année 2024

Vous souhaitez soutenir et adhérer à l'Union des Déportés d'Auschwitz.

L'adhésion est ouverte à toute personne. Merci d'envoyer le formulaire au dos dûment rempli ainsi que votre règlement à l'ordre de l'UDA (7, rue Pécelet, 75015 Paris). Vous serez tenus au courant de nos activités par le bulletin *Après Auschwitz*.

Déportés 70 €

Déportés sans pension, famille, amis 23 €

Étudiants, chômeurs 8 €

L'UDA accepte les dons.

Formulaire à remplir au dos.

tre siège puis sa réfection complète, réussie sur le plan fonctionnel et esthétique, durant l'été 2022. Raymond Riquier a été contractualisé pour mener à partir du 16 juin à bien ces opérations et pour lancer un travail de modernisation de notre siège.

Poursuivre et développer les actions de transmissions et le lien associatif

Préserver le patrimoine

La richesse de l'UDA repose sur son patrimoine immatériel, c'est-à-dire son immense collection de captations, de témoignages enregistrés. Or ce capital est périssable, c'est donc une priorité absolue de prévenir toute dégradation qui serait une perte inestimable. C'est pourquoi l'entreprise de numérisation a été programmée, tandis que les matériels informatiques et bureautiques ont été intégralement renouvelés.

Pour l'heure, une partie de la bibliothèque et des archives (300 cartons environ) sont stockées avenue Parmentier, dans l'attente d'une réfection du local, qu'il est prévu de réaliser à la mi-2023. Des amis, adhérents de l'UDA, se sont investis de façon bénévole au mois d'août et septembre 2022 dans la préparation du transfert des collections et du fonds de la bibliothèque : il convient de remercier

ici Catherine Montjanel, Dominique Greussay, Maryvonne Braunschweig, Jacqueline Berkovitz, et Luc Nguyen.

Assurer notre présence aux cérémonies et dans l'espace scolaire

Les cérémonies du 27 janvier ont été préparées avec soin, permettant notamment à notre présidente d'intervenir lors de la cérémonie commémorative organisée au siège de l'UNESCO. En lien avec le Mémorial de la Shoah, les cérémonies en hommage aux internés et déportés des camps du Loiret se sont également déroulées avec une belle réussite en mai dernier.

L'activité de témoignage auprès des publics scolaires nombreux, par streaming, s'est tarie après six opérations animées par notre camarade Esther Senot ; l'activité de témoignage devant des publics scolaires en présentiel s'est poursuivie mais de manière plus réduite, notamment grâce à l'activité de Ginette Kolinka.

Mettre à jour les usages pédagogiques des témoignages

Un travail de mise à jour concernant les usages pédagogiques des témoignages doit être entrepris, en particulier sur le site de *Mémoires Des Déportations*. C'est également un chantier de première importance.

Nourrir le lien associatif

Ce lien passe par le bulletin *Après Auschwitz*, dont une nouvelle formule a été adoptée. Il apparaît aussi nécessaire de le faire vivre par des réunions des déportés au siège de l'UDA et des visites à leur domicile ; la relation humaine de proximité doit demeurer une préoccupation. À cet égard, il a été décidé d'ouvrir une permanence afin de répondre à une assistance sociale.

Les instances de l'Union des Déportés d'Auschwitz se sont réunies régulièrement. Outre l'Assemblée générale du 25 septembre 2022, et des réunions régulières du bureau, deux Conseils d'administration se sont tenus les 7 et 21 mars 2022, qui ont élu un bureau et sa présidente.

Le Conseil d'administration du 6 juillet 2022 a préparé des réformes des statuts adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2022, et notamment le transfert du siège au 7 de la rue Pécelet dans le 15^e arrondissement de Paris.

À chaque occasion, un point financier a été effectué par le trésorier, Raymond Heimbürger.

Le Secrétaire général, Victor Perahia



Formulaire d'adhésion

Nom Prénom(s)

Adresse

Code postal Date de naissance

Courriel Téléphone

ANNEXE 3

Rapport financier pour l'exercice 2022 (01/01 au 31/12/2022)

Par le trésorier de l'Association, Raymond Heimburger

Approche patrimoniale de l'Union des Déportés d'Auschwitz

Le bilan synthétise le patrimoine. En principe il n'est pas évoqué, ou très peu en Assemblée Générale, car ce qui importe c'est la connaissance de l'activité de l'exercice, déterminée dans le compte de résultat.

Néanmoins compte tenu du legs dont l'UDA a bénéficié de la part de Madame Roland née Lestch, ancienne Déportée, nous aborderons en premier lieu ce bilan, donc le patrimoine de l'UDA.

Le bilan représente la structure avec tout d'abord, **présentés à l'actif**, les avoirs dont essentiellement les immobilisations et la trésorerie.

En 2021 (**voir le rapport financier de l'AG du 25/09/2022**) l'UDA a bénéficié de 2 immeubles, évalués par le notaire, Maître Robert Le Nenan, comme suit :

Appartement rue Pécelet :	875 000 €
Maison à Féricy :	190 000 €
<hr/>	
Total :	1 065 000 €

Ces immeubles ont été inscrits à l'actif du bilan pour ces montants.

En 2022, (**voir également le rapport financier de l'AG du 25 septembre 2022 concernant les prévisions de 2022 pour ce legs**) nous avons perçu à l'actif du bilan sur le compte bancaire de notre Association les montants suivants :

De la part du notaire :	401 000 € (avoirs bancaires de Madame Roland et l'assurance vie LBP)
Les assurances vie du LCL :	819.000 €
<hr/>	
Total :	1 220 000 €

Cette augmentation patrimoniale pour un total de 2 285 000 € (1 065 000 € + 1 220 000 €) n'a aucune incidence sur le résultat, n'étant pas le produit de l'activité.

Elle est inscrite en contrepartie de l'actif au **passif du bilan, en dette** (dette vis-à-vis des adhérents de l'UDA) en « fonds dédiés sur legs » et sert à assurer l'équilibre de l'activité dans le compte de résultat.

Analyse du compte de résultat de l'Union des Déportés d'Auschwitz

LES CHARGES

En comparant au compte de résultat de 2021, les charges sont en diminution de 36 905 €, soit pour les comptes les plus sensibles :

1. Services extérieurs (C. 61, dont principale-ment les loyers du boulevard Beaumarchais). Ces charges ont diminué de **47 000 €** par rapport à 2021. A noter qu'en 2022 nous avons payé 3 trimestres de loyers, soit 80 000 € (sur les 89 000 €) qui n'auront plus lieu d'être en 2023.

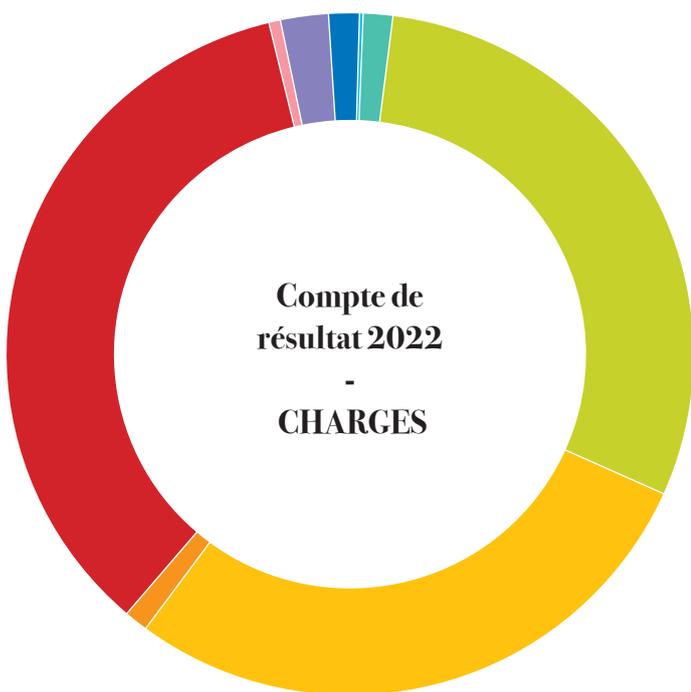
2. Les autres services extérieurs (C.62) ont augmenté de 40 000 € en raison du recrutement d'un personnel extérieur à l'association (18 000 €), du déménagement rue Pécelet (11 000 €), de la mise à niveau du site internet (5 000 €), des publications (6 000 €), dont le bulletin en hommage à Raphaël Esrail.

3. Les charges de personnel (C.64) ont diminué de 38 000 € en 2022, ce qui doit se poursuivre en 2023 du fait de départ de membres du personnel fin août 2022 et fin septembre.

4. Autres charges de gestion courante (C.65). Des pertes constatées lors du déménagement, d'une valeur de 2 000 €, ont pesé sur ce compte.

5. Valeur comptable nette de sortie de l'actif immobilisé (C. 675). La valeur résiduelle des aménagements du local de Beaumarchais est responsable d'une hausse de ce compte de **7 000 €**, au 30 septembre 2022 ; tandis que les agencements du local de la rue Pécelet, soit 36 699 € ont été immobilisés et sont amortis sur 10 ans à compter du 1^{er} octobre 2022, soit un montant de 917 € en dotation aux amortissements en 2022.

Au total, pour récapituler : -47 000 € + 40 000 € - 38 000 € + 2 000 € + 7 000 € = 36 000 €



28,41% C.62 Services extérieurs (honoraires, bulletin, tickets restaurants, etc.)

1,13% C.63 Impôts et taxes

34,84% C.64 Salaires et charges sociales

0,66% C.65 Charges de gestion courante (dont perte de tickets restaurant)

2,25% C.675 Valeur comptable nette sortie de l'Actif

1,44% C.681 Dotations aux amortissements

0,17% C.695 Impôts sur revenu de capitaux mobiliers

1,39% C.60 Achats et frais divers

29,71% C.61 Locations et charges afférentes

LES PRODUITS

En comparant au compte de résultat de 2021, les produits sont en diminution de 36.504 €. La répartition est la suivante :



57% C.77 Produits exceptionnels, reprise fonds dédiés (Legs Bizouard, Roland)

25% C.70 Produits d'exploitation dont cotisations (1,24%), subvention FMS (18,55%), subvention Mairie de Paris (3,31%)

17% C.77 Produits exceptionnels, cession maison Féricy

1% C.76 Produits financiers

0% Somme, C.77 Produits exceptionnels

Produits	2021 (€)	2022 (€)	Evolution (%)
Cotisations et dons	16 514	6 951	-58
Subventions FMS	286 268	56 000	-80
Subvention Mairie de Paris	10 000	10 000	-
Plus value sur cession Féricy ⁽¹⁾	0	50 000	-
Produits divers (droits d'auteur)	447	3 272	+ 632
Produits financiers	317	2 594	+ 718
Fonds dédiés ⁽²⁾	24 874	173 000	+ 596
Total	338 420	301 817	-11

(1)Produit non imposable dont le prix de cession est 240000€ et la valeur d'entrée dans le patrimoine de 190000€.

(2) « Les fonds dédiés sur legs » qui figurent au passif du bilan sont repris en produits dans le compte de résultat, au fur et à mesure des besoins, pour assurer l'équilibre de l'activité.

(3) Le résultat de 2022 présente un excédent de 2291 €, soit un total de produits (ressources) de 301 817€ et 299 525€ de charges (emplois), que nous vous proposons, conformément aux dispositions légales des associations, de reporter en augmentation des fonds propres associatifs cumulés de l'UDA (augmentation des ressources propres durables.)

ANNEXE 4

Liste alphabétique des membres élus au Conseil d'administration

Jacques Altman	Ginette Kolinka
Thierry Berkover	Olivier Lalieu
Maryvonne Braunschweig	Jean-Pierre Lauby
Andréa Cabrera-Bernard	Armand Nesselrode
Isabelle Choko	Luc Nguyen Van Thuy
Françoise Cosson	Victor Perahia
Evelyne Duquesne-Esrail	Eric de Rothschild
Roger Fajnzylberg	Léon Sztal
Christine Guimonnet	Alice Tachjman
Bernard Hagège	Arlette Testyler
Jean Hess	Pierre-François Veil
Raymond Heimburger	Annette Wiewiorka

Le conseil d'administration du 6 septembre 2023 a désigné membres du Bureau :

Président Victor Perahia
Vice-Président Éric de Rothschild
Vice-Présidente Arlette Testyler
Secrétaire Générale Alice Tajchman
Secrétaire Général Adjoint Olivier Lalieu
Trésorier Raymond Heimburger
Trésorier Adjoint Jean-Pierre Lauby



L'Assemblée Générale du 25 juin 2023, séance assurée par les deux vice-présidents **Éric de Rothschild** et **Pierre-François Veil** (à gauche). PHOTO : UNION DES DÉPORTÉS D'AUSCHWITZ.



Les Francs-maçons du Droit Humain disparus dans la tourmente, 1940 - 1945

de Catherine Monjanel

2022 | 148 p. | 20 € + port

En vente à la Fédération du Droit Humain,
9 rue Pinel 75013, 01 44 08 62 62

Catherine Monjanel est une fidèle et très active adhérente, bénévole, de l'Union des Déportés d'Auschwitz, dont elle a été un temps administratrice. Elle est également membre du Cercle d'études de la déportation et de la Shoah. Elle cultive discrètement un deuxième engagement : elle est Maçon de la Fédération Française de l'Ordre maçonnique mixte et international du Droit Humain. Elle a croisé ses deux fidélités en écrivant un livre, tome 1 d'une recherche difficile : *Les Francs-Maçons du Droit Humain disparus dans la tourmente, 1940-1945*.

Anthony Faure, un de ses amis maçons nous prévient : « ce recueil n'est pas seulement un livre d'Histoire, compilé par Catherine Monjanel au prix d'années de recherches dans les fonds d'archives, c'est aussi et surtout un ouvrage de rencontres. Il nous est permis de croiser dans ces pages, hors de l'espace et du temps, des êtres engloutis dans l'indicible, partis en fumée ou jetés dans des charniers et de devenir les modestes dépositaires de leur Mémoire. Ils étaient nés en France ou venaient d'ailleurs. Certains étaient Juifs, d'autres non. Ils ont eu le malheur de connaître l'Europe sous la botte des dictatures, mais leur autre point commun était d'appartenir au Droit Humain, seule obédience maçonnique mixte et internationale avant-guerre. Ils avaient fait le choix de la liberté de pensée, de la Fraternité, de la République à une époque où ces engagements humanistes pouvaient coûter la vie. Ils étaient Juifs ou Résistants ou les deux. Certes, ils n'ont pas été déportés parce que francs-maçons, mais leur

appartenance philosophique a pu alourdir leurs torts aux yeux de leurs tortionnaires. Comme la Sœur Camille Charvet, née Kahn, arrêtée comme résistante en février 1943 à Lons-le-Saunier et déportée comme Juive à partir du camp de Drancy en septembre 1943. Aucun des Frères et des Sœurs honorés dans ces pages n'est revenu, certains sont encore perdus dans des fosses communes dans les plaines grises d'Europe centrale. Notre mémoire à nous tous : famille, amis, Frères et Sœurs en Maçonnerie et lecteurs, notre mémoire est leur sépulture ».

Parmi les portraits détaillés et sensibles que Catherine Monjanel peint, ont été assassinés à Auschwitz-Birkenau, outre Camille Charvet, née Kahn, déjà citée, déportée le 2 septembre 1943 par le convoi 59, Raphaël Barouch, déporté de Pithiviers par le convoi 35 du 21 septembre 1942, Fanny Goutstein, déportée de Drancy le 13 février 1943 par le convoi 48, Marie Jacobson née Mitler déportée depuis Drancy par le convoi 69 du 7 mars 1944, Hélène Metzger-Brühl, arrêtée à Lyon le 8 février 1944, transférée à Drancy depuis la prison de Montluc le 20 février pour être déportée elle aussi par le convoi 69.

Sachons qu'environ 1 000 Maçons ont été déportés, que plus de 600 d'entre eux ne sont pas revenus des camps. À l'inverse, un petit nombre d'entre eux a sombré dans la collaboration.

Communiqué de l'UDA du 27 octobre 2023

Le 7 octobre, Israël a été la victime d'attaques lancées par les terroristes du Hamas qui ont assassiné sans distinction des hommes, des femmes, des enfants et des personnes âgées, y compris des survivants de la Shoah. Jamais depuis la Shoah, autant de Juifs – sans oublier les nombreuses victimes non-juives – n'avaient été assassinés en une même journée, parce qu'ils étaient juifs. En outre, plus de 220 civils innocents, de tous âges, ont été enlevés par les terroristes et leur sort reste inconnu.

En ces heures difficiles, l'Union des Déportés d'Auschwitz se tient aux côtés du peuple israélien, affirme sa solidarité inconditionnelle à son égard. Elle condamne la barbarie terroriste, et appelle à la libération immédiate des otages de toutes nationalités. Elle dénonce enfin la recrudescence des violences antisémites, notamment en France.

Ce communiqué a été adressé à plusieurs médias et à l'AFP.

PARTICIPONS ENSEMBLE À LA COMMÉMORATION DE 2025

Nous célébrerons en 2025 le 80^e anniversaire de la libération du camp de déportation et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et aussi celui de notre organe *Après Auschwitz*, ainsi que ceux des associations constitutives de l'Union des Déportés d'Auschwitz, l'Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz et l'association des Anciens Déportés Juifs de France.

NOUS VOUS INVITONS À UNE COLLECTE

de souvenirs, de photos, de témoignages, de documents sur cette période qui court depuis le 27 janvier 1945. Vos familles ont peut-être encore des documents ou désirent apporter un éclairage sur cette longue période. Vous pouvez écrire, envoyer des mails à l'UDA ou nous téléphoner :

7 rue Péclet, 75015 Paris | 01 49 96 48 48 | contact@uda-france.fr



Notre camarade Yvette Lévy a prononcé le discours de l'Union des Déportés d'Auschwitz le 16 juillet 2023 devant le monument de la rafle du Vel d'Hiv'.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Journée nationale en mémoire des victimes des
crimes racistes et antisémites de l'État français
et en hommage aux Justes de France**

Paris – 16 juillet 2023